

Parc d'activités Bièvre Dauphine 1352 rue Augustin Blanchet - 38690 Colombe T: 04 76 06 10 94 - F: 04 76 06 40 98 www.bievre-est.fr - contact@cc-bievre-est.fr

ORDRE DU JOUR du conseil communautaire lundi 19 juin 2023 à 19h00 au siège de la communauté de communes

APPRIEU BEAUCROISSANT BÉVENAIS BIZONNES BURCIN CHABONS COLOMBE EYDOCHE FLACHÈRES IZEAUX LE GRAND-LEMPS OYEU RENAGE SAINT-DIDIER-DE-BIZONNES

Courriel: correspondances@cc-bievre-est.fr

O. PRÉAMBULE

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 24 AVRIL 2023

2. DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

3. FINANCES ET POLITIQUES CONTRACTUELLES

- 3.1 Finances: Approbation du compte de gestion 2022 budget principal.
- 3.2 Finances: Approbation du compte de gestion 2022 budget ordures ménagères.
- 3.3 Finances: Approbation du compte de gestion 2022 budget annexe eau.
- 3.4 Finances: Approbation du compte de gestion 2022 budget annexe assainissement.
- 3.5 Finances: Approbation du compte de gestion 2022 budget annexe SPANC.
- 3.6 Finances : Approbation du compte de gestion 2022 budget annexe zones économiques.
- 3.7 Finances : Approbation du compte de gestion 2022 budget immobilier d'entreprises.
- 3.8 Finances: Approbation du Compte Administratif (CA) 2022 budget principal.
- 3.9 Finances: Approbation du Compte Administratif (CA) 2022 budget annexe ordures ménagères.
- 3.10 Finances: Approbation du Compte Administratif (CA) 2022 budget annexe eau.
- 3.11 Finances: Approbation du Compte Administratif (CA) 2022 budget annexe assainissement.
- 3.12 Finances: Approbation du Compte Administratif (CA) 2022 budget annexe SPANC.
- 3.13 Finances: Approbation du Compte Administratif (CA) 2022 budget annexe zones économiques.
- 3.14 Finances : Approbation du Compte Administratif (CA) 2022 budget annexe immobilier d'entreprises.
- 3.15 Finances: Affectation définitive du résultat 2022 budget principal.
- 3.16 Finances: Affectation définitive du résultat 2022 budget ordures ménagères.
- 3.17 Finances : Affectation définitive du résultat 2022 budget annexe eau.
- 3.18 Finances: Affectation définitive du résultat 2022 budget annexe assainissement.
- 3.19 Finances: Affectation définitive du résultat 2022 budget annexe SPANC.
- 3.20 Finances : Affectation définitive du résultat 2022 budget annexe zones économiques.
- 3.21 Finances: Affectation définitive du résultat 2022 budget annexe immobilier d'entreprises.
- 3.22 Finances : Vote de la décision modificative 2023 budget principal.
- 3.23 Finances: Vote de la décision modificative 2023 budget annexe ordures ménagères.
- 3.24 Finances : Vote de la décision modificative 2023 budget annexe eau.

- 3.25 Finances: Vote de la décision modificative 2023 budget annexe assainissement.
- 3.26 Finances: Vote de la décision modificative 2023 budget annexe SPANC.
- 3.27 Finances : Vote de la décision modificative 2023 budget annexe zones économiques.
- 3.28 Finances: Vote de la décision modificative 2023 budget annexe immobilier d'entreprises.

4. COHÉSION SOCIALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE

- 4.1 Enfance, jeunesse et famille : Vote des tarifs des produits vendus lors des manifestations organisées par la communauté de communes de Bièvre Est.
- 4.2 Lecture publique et développement culturel : Aide à l'animation des bibliothèques et médiathèques du réseau de lecture publique.

5. ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- 5.1 Développement économique : Validation du plan de financement pour le projet d'aménagement du parc d'activités Bièvre Dauphine 3 tranche 1.
- 5.2 Développement économique : Acquisition de surfaces de locaux professionnels Vente en l'État Futur d'Achèvement (VEFA) pour la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP).
- 5.3 Développement économique : Projet d'aménagement du Parc d'activités Bièvre Dauphine 3 sur le territoire de la commune d'Apprieu Délibération valant déclaration de projet et comportant les motifs et considérations justifiant l'intérêt général du projet.
- 5.4 Agriculture et forêts: Attribution d'une subvention à l'association Écout'Agri.
- 5.5 Tourisme : Définition de l'intérêt communautaire de la compétence aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêts communautaires.
- 5.6 Mobilités : Avis de la communauté de communes de Bièvre Est pour la mise en place de la Zone à Faibles Émissions (ZFE) pour les voitures particulières et les deux-roues motorisés « non classés » et Crit'Air 5/4/3 sur le territoire de la métropole de Grenoble.

6. DÉLIBÉRATIONS DES BUREAUX COMMUNAUTAIRES

- 7. DÉCISIONS DU PRÉSIDENT
- 8. INFORMATIONS
- 9. QUESTIONS DIVERSES

Courriel: correspondances@cc-bievre-est.fr